

**SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS
SMIRT**

COMITE SYNDICAL DU 20 JUIN 2011

De 11heures à 13heures



Etaient présents :

M. Alain WACHEUX, M. Dominique PLANCKE, M. Rémi PAUVROS, M. Bernard BAUDOUX, M. Jean-Claude DEBUS, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Michel VANCAILLE, M. Eric QUIQUET, M. François VERDONCK, M. Daniel DELCROIX, M. Eugène BINAISSE, M. Daniel BOIS, M. Eric RENAUD, Mme Claudine DUCCELLIER, Mme Françoise PROUVOST, M. Jean-Marie MARQUAILLE, M. Marcel SAINSDARD, M. Michel LO GIACO, M. Michel GUILBERT, M. Yves COUPE.

Etaient excusés :

M. Pierre de SAINTIGNON, Mme Marie-Sophie LESNE, M. Jean HAJA, M. Steeve BRIOIS, Mme Martine FILLEUL, M. Bernard CAILLIAU, M. Daniel JANSSENS, M. Christian DECOCQ, M. Jean-Luc WERY, M. Francis DECOURRIERE, M. Bertrand RINGOT, M. Philippe WAGHEMACKER, M. Jean-François MALBRANCQ, M. Serge PERON, M. Frédéric CUVILLIER.

Pouvoirs :

M. Bernard CAILLIAU à Michel VANCAILLE
M. Daniel JANSSENS à M. Eric QUIQUET
M. Jean-Luc WERY à M. Alain WACHEUX
M. Frédéric CUVILLIER à M. Daniel PERCHERON
M. Jean François MALBRANCQ à M. Yves COUPE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Monsieur Daniel PERCHERON, Président du SMIRT ayant quitté la séance pour permettre l'examen et le vote des comptes administratif et de gestion ainsi que l'affectation de l'excédent de l'exercice budgétaire 2010, Monsieur Alain WACHEUX est désigné par les membres du Comité Syndical pour assurer la présidence de la séance et traiter le point de l'ordre du jour consacré aux comptes administratif et de gestion ainsi qu'à l'affectation de l'excédent budgétaire.

Monsieur Alain WACHEUX, après avoir présenté les éléments du Compte Administratif 2010, qui présente un excédent en fonctionnement de 353 939,06 €, propose d'affecter le résultat de fonctionnement en report à nouveau à l'article 002 « excédent de fonctionnement reporté au budget » et annonce que l'affectation précise de cet excédent interviendra lors du vote du budget supplémentaire lors du prochain Comité Syndical.

Monsieur Alain WACHEUX soumet au vote cette proposition.

L'affectation du résultat de fonctionnement en report à nouveau au budget 2011 reçoit un avis favorable unanime des membres du Comité.

Délibération n°2011-09

Le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 20 juin 2011, sous la présidence de Monsieur Alain WACHEUX, Président de séance, désigné par les membres du Comité Syndical pour traiter des comptes administratif et de gestion ainsi que de l'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement du Compte Administratif de l'exercice 2010,

Vu le budget primitif 2010,

Vu le vote unanime des délégués pour l'affectation de l'excédent de fonctionnement du Compte Administratif 2010,

CONSIDERANT

Que le compte administratif 2010 est conforme au compte de gestion 2010,

Que le compte administratif 2010 a été adopté,

Que le compte administratif 2010 présente les caractéristiques suivantes :

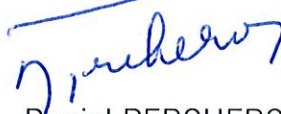
En section de fonctionnement

Résultat de l'exercice 2010 = + Titres : 419 000 ,00 € Mandats : 65 060, 94 €	Excédent de 353 939,06 €
---	-----------------------------

DECIDE

- d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :
 - 353 939,06 € en report à nouveau à l'article 002 « excédent de fonctionnement reporté » au budget

Le Président du SMIRT



Daniel PERCHERON